

Ecole publique Jean Touron à Orléat

Conseil d'école du 2^{er} trimestre 2 018- 2 019

Jeudi 14 mars 2019

Etaient présents :

Mme ALBARIC: adjointe responsable des affaires scolaires
Mme DESSIMOND: conseillère municipale chargée des affaires scolaires
M DAUDUIT : conseiller municipal chargé des affaires scolaires
Mmes ALONSO CID, AUDEBERT, BOURSIER, DUQUERROIR, EVE, FIRON, GENEIX, GUEHENNEUX, JEANNIN, PORTE, ROCHE, SOULEYRAS –GONNARD, et M DAJOUX, , MAILLOT, PERRICHOT: représentants.es élus.es des parents d'élèves
Mmes BOISSON, BOUCHON, CHAMBON, COURTY, GOLFIER, JOANNET, KEIRLE, ROUSSEL, THORRE et Mr FELIDE: enseignants.es
Mme GERARD: DDEN
Mme CHALABREYSSE : responsable de la restauration scolaire
Mme GRAS : responsable de l'accueil périscolaire UFCV

Etaient excusés :

M BIGAY : IEN de la circonscription de THIERS
Mme BRUSSAT : Maire
Mme FAURE et CHAMBON: enseignantes
Mme PORTE et M FERREIRA représentant.es élu.es des parents d'élèves

Les points suivants ont été abordés :

1) Rentrée 2019

L'effectif prévisionnel de 225 élèves à la rentrée 2019 a été jugé trop faible par les instances académiques pour une école à 10 classes, notre école figurait donc dans la première liste des fermetures de classes. Les représentants syndicaux, les représentants élus des parents d'élèves et les élus de la municipalités ont intervenus en soutien. Lors de la deuxième réunion de la commission de carte scolaire, Messieurs les Inspecteurs ont bien maintenu leur promesse faite lors de la fusion car les effectifs avaient beaucoup augmenté par rapport aux prévisions établies à ce moment-là. La dixième classe est maintenue pour la rentrée 2019.

2) Evaluation des compétences des élèves de CP

Les deux enseignants de CP ont fait passer les évaluations nationales de février. Les résultats ont été transmis aux parents et aux services de l'Education Nationale.

3) Conseil école-collège

Les élèves de CM2 participeront avec certains élèves de 6^{ème} à une journée de découverte du collège le mardi 14 mai 2019. Les activités sont proposées par les enseignants présents au conseil école-collège et seront sous forme d'ateliers animés par les élèves : énigmes mathématiques, présentation de lecture, ateliers scientifiques, jeux en Anglais, ateliers sportifs... Le transport sera pris en charge par la commune.

4) Projets et sorties

Tous les élèves de l'école ont été accueillis à la Médiathèque de la communauté de communes entre Dore et Allier à Lezoux pour des ateliers adaptés à leur âge (transport pris en charge par la commune et remboursé par la communauté de communes).

Les élèves du CP au CM2 participent au dispositif « Ecole et cinéma ». La première projection a eu lieu, la deuxième est prévue pour le 19 mars et le 2 avril.

Suite à une proposition de dernière minute de la Capitainerie, tous les élèves se sont rendus à un spectacle musical sur le thème de la flûte enchantée (4 € par enfant financés pour moitié par les parents et l'Amicale, transport financé par la communauté de commune)

Les élèves de CM ont bénéficié d'une initiation au judo proposée par le club de judo de Puy Guillaume sous la forme de 6 séances les jeudis après-midi offerte (320 €) par l'Amicale des écoles. Les interventions du professeur de judo ont été très appréciées. Cette initiation pourrait avoir lieu tous les deux ans en fonction des disponibilités du professeur et du financement en alternance avec la classe de mer.

Cette année, les thèmes principaux des activités des classes de maternelle étant « le pain et le miel », une sortie au moulin des Desniers sera organisée le mardi 11 juin pour les deux classes de PS/MS et le vendredi 14 juin pour les MS/GS et les GS/CP.

Les sorties de fin d'année pour les élèves de primaire sont en cours de réservation.

Si la météo le permet, le cross des élèves de primaire sera organisé le mardi 28 mai.

5) Piscine :

Les élèves de CP et CE doivent se rendre à la piscine de Thiers pour 10 séances le lundi matin jusqu'au 27 mai 2019. La piscine de Thiers rencontre de gros problèmes de fonctionnement, les deux premières séances ont été annulées mais la reprise est incertaine. Les entrées sont financées par l'amicale des écoles et le transport par la communauté de commune.

6) Travaux et achats effectués

Le sol bitumé de la cour de récréation de la maternelle a été refait le long des murs car le sol s'était affaissé et l'eau de pluie s'infiltrait dans les bâtiments.

La machine à laver a été changée en urgence.

L'Amicale des écoles a financé l'achat de deux tables de jeux pour la cour du primaire et d'un baby-foot d'occasion.

Un standard téléphonique a été installé à l'école. L'école est restée difficilement joignable car les services d'Orange ont désinstallé la ligne et ont mis beaucoup de temps pour la réinstaller. Ce standard permet de transmettre les communications en trois points de l'école : bureau de direction, bureau de la responsable de la restauration (ligne directe supprimée) et salle informatique. Cependant ce système fonctionne sur la connexion internet de l'école qui n'est pas d'une grande fiabilité. Les coupures ou les baisses de débit intempestives mais régulières entraînent des coupures des conversations téléphoniques.

Les bancs pour la salle de motricité et le nouveau bureau pour la classe de Mme JOANNET ont été commandés.

Des ordinateurs plus récents ont été offerts par l'association des maires et un parent d'élève. Leur installation est en cours pour les postes reliée au vidéoprojecteur des classes de primaire. Les différents travaux d'entretien et de bricolage ont été laissés en suspens faute de temps sur l'emploi du temps des employés municipaux.

Travaux ou achats à prévoir

a) Achats à prévoir : *(état d'avancement en italique donné par Mme ALBARIC)*

- Store pour la porte de la classe de CE1 *(commandé)*
- Pieds pour vidéoprojecteurs pour les quatre classes encore non équipées, l'Amicale des écoles offrira les projecteurs *(commandés)*
- Porte-manteaux sous le préau du primaire pour l'extérieur afin que les élèves puissent poser leurs vêtements pendant les récréations. *(seront récupérés à l'école de Pont-Astier)*

b) Travaux nécessaires pour la période de froid

L'hiver plutôt clément, un petit bricolage provisoire pour limiter les courants d'air et du chauffage électrique en complément ont permis de maintenir une température acceptable mais

toujours peu faible le matin dans la classe de CE1. Il ne faut pas pour autant oublier l'installation des solutions durables (climatisation réversible, radiateur supplémentaire...) Mme ALBARIC nous informe que l'installation d'un chauffage aérothermique réversible a été budgétée pour un montant de 5 300 €.

c) Aménagement extérieur

- Suite au cambriolage du mois de novembre, la fermeture de l'arrière de l'école est apparue encore plus nécessaire. Mme BOISSON a envoyé un courrier à Mme le Maire pour accélérer l'installation d'une clôture. Mme ALBARIC nous informe qu'un devis a été accepté pour un montant de 7 300 € et que les travaux devraient être réalisés très prochainement.
- Déménagement de la table de ping-pong de l'école de Pont-Astier
- Construction de bancs autour des poteaux du préau de la maternelle : Mme BOISSON a demandé à une famille de parents d'élèves professionnellement compétente d'étudier leur installation
- Maintenant que les sols sont refaits, l'installation d'une cabane pour abriter les porteurs et les jeux est possible dans le coin de la cour. Mme BOISSON a trouvé un modèle de 9 m² en métal pour un budget de 400 €. Mme ALBARIC a obtenu l'aide du Syndicat d'Initiative de la commune pour le financement.
- Il faudrait prévoir de nouvelles plantations pour prendre lentement le relais de l'ombre des arbres morts ou cassés par le vent

7) Travaux ou achats à prévoir

d) Travaux divers :

- réparation du dévidoir de papier toilette dans les WC primaire filles (urgent car une cabine fermée sur 3)
- Installation de porte-manteaux sous le préau du primaire
- peinture du meuble de rangement de la classe de PS/MS d'Aurélié (peinture achetée)
- fixation des tables extérieures dans le sol pour éviter leur disparition
- réparation des chaises cassées (dans le bureau)
- réparation du porte-manteau derrière la porte de la classe de PS/MS d'Aurélié.
- réparation du pied du radiateur électrique d'appoint de la classe de CE1 (remise des vis)
- installation d'un vrai joint d'isolation de la porte extérieure de la classe de CE1
- Installation du store de la porte extérieure dans la classe de CE1
- installation des porte-manteaux pour l'UFCV sur le mur extérieur de la salle de jeux
- installation des quatre derniers supports au plafond pour les vidéoprojecteurs classes de PS/MS x2, des GS/MS et CE1
- réparation de la poignée sur la porte double entre le hall de la salle de jeux et le couloir de la maternelle qui a été arrachée lors du cambriolage.

8) Questions diverses

<u>Questions</u>	<u>Réponse /proposition</u>
Les enseignants.es font part de leur inquiétude par rapport à l'insuffisance du nombre de photocopies qui leur a été alloué. La solidarité entre les différents comptes a déjà été mise en place.	Mme ALBARIC se veut rassurante en expliquant que c'est une mesure d'économie qui ne se veut pas intransigeante.

<p>L'épisode de Gale a été clôturé et de nouveau les élèves mettent leurs serviettes dans le même panier. Pourquoi les mesures d'hygiène ne sont prises que quand il y a des soucis? Pourquoi ne prend-on pas de mesures de précaution avant? Cet épisode n'a-t-il pas servi de leçon? On continue à reproduire les mêmes erreurs, à faciliter la propagation des microbes et virus en regroupant des serviettes qui servent aussi à essuyer la bouche de nos enfants pas seulement les mains. Que compte faire l'école à ce sujet?</p>	<p>Les classes des plus jeunes disposent de casiers pour mettre leur serviette de table. Pour les plus grands qui disposent d'un « panier » ils peuvent tout à fait apporter un sac individuel à pendre à leur porte-manteau, comme il a été déjà annoncé lors d'un conseil d'école. Les serviettes des toilettes sont changées tous les jours et à la demande si elles sont trop mouillées. Le matériel jetable a un coût économique et écologique. Les serviettes sont certes un vecteur de contagion mais il en existe beaucoup d'autres dans une école.</p>
<p>Remarque sur la disposition des tables en classe (CM2) -certains élèves sont de profil vis-à-vis du tableau /de la maîtresse (inconfortable). Y-a t- il une raison ?</p>	<p>Question de choix pédagogique qui n'a pas été débattue en conseil d'école. Pour information : ce type d'organisation correspond mieux aux nouvelles directives liées aux nouveaux programmes : travail de groupe, échange, débat, recherche...</p>
<p>Les enfants jouent dans la boue. Ils reviennent très sales. Est-il prévu de faire quelque chose, (semer de l'herbe, par exemple) au niveau de la terre laissée par les tranchées de drainage?</p>	<p>Quand le bas de la cour est trop humide il est interdit aux enfants. Certains enfants se salissent plus que d'autres et peuvent être sanctionnés (bas de la cour interdit) et même changés. Un aplanissement et un semis sont prévus sur les tranchées quand la météo le permettra : donc plutôt à l'automne. Certaines zones seront alors interdites au jeu. L'herbe ne pourra jamais pousser sur le « terrain de foot ». Il faut bien quelques inconvénients à avoir une superbe cour de récréation.</p>

Il est convenu de fixer le conseil d'école du troisième trimestre au mardi 18 juin à 17 h.

Pour la Mairie :
Mme ALBARIC

pour les parents :
Mme AUDEBERT

Mme BOISSON,
directrice et secrétaire